

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Dans le cadre de son activité de diagnostic immobilier, **Mazen AHMAD, intervenant en qualité de salarié porté par l'intermédiaire de la société APSAL SARL**, est amené à collecter et à traiter certaines données à caractère personnel concernant ses clients, propriétaires, occupants, mandataires et, plus généralement, toute personne dont les données sont nécessaires à la réalisation des prestations.

Ces données peuvent notamment comprendre les nom et prénom, adresse postale, coordonnées téléphoniques et électroniques, ainsi que les informations relatives au bien immobilier concerné et nécessaires à la réalisation des missions de diagnostic.

Ces données sont traitées uniquement dans la mesure nécessaire à **l'établissement des devis, à la réalisation et au suivi des missions, à l'établissement des rapports de diagnostic, à la facturation, à la gestion des demandes et réclamations**, ainsi qu'au **respect des obligations légales et réglementaires applicables** à l'activité de diagnostiqueur immobilier.

Les données peuvent également être transmises, lorsque cela est nécessaire à l'exécution de la prestation ou au respect d'une obligation légale, aux organismes compétents et aux prestataires intervenant dans le cadre de la mission, notamment aux plateformes ou organismes réglementaires concernés. Elles ne sont pas utilisées à des fins incompatibles avec ces finalités.

Les données sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, sous réserve des obligations légales, réglementaires, contractuelles et des nécessités liées à la défense des droits du professionnel. Les rapports et dossiers de diagnostic sont notamment conservés conformément aux obligations applicables aux diagnostiqueurs certifiés.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre afin d'assurer la **confidentialité, l'intégrité et la sécurité** des données et d'empêcher tout accès, modification, divulgation ou destruction non autorisé.

Conformément au **Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)** et à la réglementation française applicable, les personnes concernées disposent, selon les conditions prévues par la réglementation, d'un **droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition** au traitement de leurs données personnelles.

Toute demande relative à l'exercice de ces droits peut être adressée à :

APSAL

319 avenue de la Patrouille de France
13300 Salon-de-Provence

En cas de difficulté concernant le traitement de leurs données personnelles, les personnes concernées peuvent également introduire une réclamation auprès de la **Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)**.